

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel "Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole"

Module :

MP3 : Gestion de l'entreprise vitivinicole

Objectif général du module :

Raisonnement la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise vitivinicole.

**Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques**

Ce module doit permettre :

- d'établir, d'analyser et d'utiliser des résultats technico-économiques et financiers de l'exploitation pour réguler et orienter son fonctionnement ;
- d'acquérir des notions fiscales, juridiques et relatives à la gestion du travail et des ressources humaines afin de mieux appréhender leurs incidences lors de la conduite de l'entreprise et de la prise de décision.

Il est essentiel que l'enseignement s'appuie sur l'étude de cas concrets et sur l'expérience vécue lors des périodes de formation en milieu professionnel. L'exploitation de l'établissement, peut servir de support des apprentissages.

Il est obligatoirement mené en lien avec le module MP1.

Objectif 1- Interpréter les documents comptables

Mots clés : cycle comptable, pièces comptables, exercice comptable, enregistrement, amortissement, bilan (comptable et fonctionnel), compte de résultat, flux, stocks,

Cet objectif vise à partir des deux sous-objectifs :

- à repérer l'origine des documents comptables ⁽¹⁾ ;
- à identifier l'intérêt des documents comptables ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Il ne s'agit pas ici de viser la maîtrise de l'enregistrement en partie double et la production des documents comptables mais d'appréhender la comptabilité comme un système normalisé de traitement de l'information financière de l'entreprise.

Les questions suivantes peuvent constituer des points d'entrée.

Quelles informations sont traitées ? Dans quels documents se trouvent ces informations ? Comment sont-elles traitées ? Pourquoi faut-il tenir une comptabilité ? Quels documents sont produits ? Quelle place le viticulteur ou le vigneron occupe-t-il dans ce processus ? Quelle différence peut-on faire entre comptabilité et gestion ?

⁽²⁾ Ce sous-objectif vise à identifier précisément les informations sur l'entreprise contenues dans le bilan et le compte de résultat ainsi que la nature de chacun de ces deux documents.

L'amortissement des immobilisations et le mécanisme de remboursement d'emprunt seront précisés ainsi que les stocks.

Objectif 2- Réaliser les diagnostics économique et financier

Mots clés : recettes/produits, dépenses/charges, indicateurs technico-économiques (coûts, SIG, etc.) et financiers (fonds de roulement, besoin en fonds de roulement, trésorerie nette, situation de trésorerie, endettement, autofinancement), références, points forts/points faibles

Pour chaque outil ou ratio, on veille à en montrer l'intérêt :

- pour l'analyse des résultats de l'exercice de l'année N (au regard des objectifs, des caractéristiques de l'entreprise, des années précédentes et des résultats de référence) ;
- pour l'information qu'il donne sur l'avenir et les décisions à prendre.

Objectif 2.1- Construire un diagnostic technico-économique de l'entreprise.

Contenus : Analyse globale et par activité : coûts de revient, de production, coût complet vigne, coût de vinification, coût de revient d'une bouteille..), calcul et analyse de soldes intermédiaires de gestion en privilégiant le travail d'analyse.

Recommandations : Il est souhaitable de connaître les critères technico-économiques généralement utilisés dans le territoire concerné. Exemple : coût de production, coût complet vigne, coût de vinification, coût de revient de la bouteille... On s'attachera au travail d'analyse des critères et SIG les plus courants. On pourra s'appuyer sur des références locales.

Objectif 2.2- Construire un diagnostic financier de l'entreprise.

Contenus : Retraitement du bilan comptable en bilan par grandes masses. Calcul et analyse de ratios pertinents : de structure (FDR,...), d'endettement et de trésorerie. On privilégie l'analyse.

Étude des flux de trésorerie.

Étude des ressources propres dégagées par l'activité de l'entreprise : autofinancement, marge de sécurité. Notion de prix d'équilibre.

Recommandations : Pour le bilan en grandes masses, on pourra choisir entre bilan financier ou bilan fonctionnel. On mettra en évidence l'origine des ressources : capitaux propres et engagements de durées différentes. La question du suivi de la trésorerie fera l'objet d'une approche particulière. Les différentes utilisations de l'EBE (ou de l'autofinancement) seront traitées.

Des exemples d'analyse de situations où l'activité vitivinicole s'opère par l'intermédiaire d'une ou plusieurs sociétés doivent être prévus dans la progression pédagogique (en lien avec les situations rencontrées en pluridisciplinarité du MP1) mais on centre l'étude sur le fonctionnement de l'unité de production de raisins. Une attention particulière est portée à la progressivité des apprentissages en lien avec les cas étudiés.

Objectif 3- Raisonner une décision et un projet

Mots clés : identification des pistes d'amélioration, outils de gestion prévisionnelle, éléments chiffrables et non chiffrables (dimensions sociale, économique, financière, juridique et réglementaire, technique, humaine et environnementale), durabilité, dimension stratégique.

L'étude de la décision se fera, en s'appuyant sur des exemples concrets et diversifiés, par la présentation :

- des outils de la décision,
- du raisonnement et de la nature des décisions,
- des étapes de la décision,
- du lien entre décision et projet/stratégie.

La place et l'étendue de l'étude du projet d'installation dépendra du profil des élèves en formation et de leurs projets professionnels.

Objectif 3.1- Identifier les différentes étapes et les outils de la prise de décision.

Contenus : Mise en œuvre et utilisation d'outils de gestion prévisionnelle : marges ou coûts prévisionnels, compte de résultat prévisionnel, budget partiel : éléments chiffrables et non chiffrables, incidences fiscales et sociales, plan de financement, budget de trésorerie.

Recommandations : Il est souhaitable d'utiliser comme méthode d'approche les différentes composantes de la décision : économique (incluant les aspects fiscaux, sociaux et commerciaux) ; technique (approche en pluridisciplinarité nécessaire) ; humaine (temps de travaux) et financière. Mettre en avant l'importance des finalités de l'agriculteur et de l'environnement de l'entreprise dans le processus décisionnel (opportunités, menaces). On montrera que les décisions prennent aussi en compte des choix fiscaux et sociaux. Le chiffrage doit être adapté au niveau IV et être complété par l'analyse de documents de chiffrage réalisés par des partenaires de l'entreprise ou par l'enseignant.

Objectif 3.2- Appréhender le projet d'installation.

Contenus : Dispositif d'accompagnement à l'installation ; démarches d'installation. Recommandations : On s'appuiera sur des exemples concrets et on fera appel à des intervenants extérieurs impliqués dans le dispositif d'accompagnement à l'installation (administration, banques, chambre d'agriculture, collectivités territoriales, etc...).

Objectif 4- Appréhender les modalités de la gestion du travail et des ressources humaines

Mots clés : nature et statut de la main d'œuvre, hiérarchie, calendrier de travail, répartition des tâches, entraide, pointes de travail, organisation de chantiers, gestion d'équipe, motivation, valorisation, prévention et gestion des conflits, entretien professionnel, contrat de travail, droits/devoirs, document unique de prévention des risques professionnels, embauche, rupture des contrats de travail, formation continue, entretien professionnel, risques psychosociaux, FAFSEA, APECITA.

Objectif 4.1- Analyser l'organisation du travail.

Contenus : Approche du travail sous deux angles : les différentes natures (astreinte, saisonnier, ...), les temps de travaux et le calendrier de travail.

Détermination des besoins en main d'œuvre en fonction de la nature du travail.

Répartition et organisation des tâches. Santé, sécurité au travail.

Recommandations : Il s'agit de mettre en évidence quelques points clés (les pointes de travaux et leur gestion, polyvalence ou spécialisation de la main d'œuvre, par exemple). A traiter en lien avec les modules techniques. On montrera l'importance de la prise en compte de la réglementation du travail dans la gestion des ressources humaines.

Objectif 4.2- Appréhender la dimension relationnelle dans l'entreprise.

Contenus : Les différentes ressources en main d'œuvre : internes (main d'œuvre familiale, associés, salariés permanents/temporaires/saisonniers, stagiaires, apprentis) et externes (entraide, prestataires, entreprise de travail temporaire, groupement d'employeurs,...). Motivation, valorisation, gestion de conflit.

Recrutement et intégration d'un nouveau salarié. Gestion d'une équipe.

Recommandations : La dimension relationnelle est à envisager tant du point de vue de l'employeur que de celui du salarié dans une équipe ou de celui de l'associé.

La question des relations entre les associés sera abordée.

Objectif 4.3- Prendre en compte les aspects sociaux et juridiques de la gestion des ressources humaines

Contenus :

- réglementation du travail : convention collectives, contenu et vie des contrats de travail, santé-sécurité au travail, droit à formation, droits et devoirs des employeurs et salariés, etc.
- gestion de l'évolution professionnelle des salariés
- gestion des risques psycho-sociaux, prévention des conflits

Recommandations : il s'agit de poser le cadre réglementaire du travail salarié en viticulture à partir du contexte local qui permet à l'apprenant de repérer les droits et devoirs des employeurs et des salariés et d'identifier les interlocuteurs concernés. On privilégiera une approche concrète par le choix de situations pédagogiques adaptées. La Directe (inspecteur du travail en agriculture), un responsable de groupement d'employeurs, le directeur de l'exploitation de l'exploitation de l'établissement, la MSA pourront, par exemple, être sollicités.

Objectif 5- Repérer les dimensions fiscale et juridique de l'entreprise

Mots clés : fiscalité directe et indirecte, statuts juridiques de l'entreprise, statuts du foncier, transmission.

Objectif 5.1- Identifier les mécanismes de base des différents régimes fiscaux.

Contenus : La fiscalité directe : l'impôt sur le revenu (forfait, réel), l'imposition sur les sociétés. La fiscalité indirecte : la TVA (assujettissement, non-assujettissement, remboursement forfaitaire), le droit d'accise.

Recommandations : Il est nécessaire de sensibiliser les élèves à l'importance de la fiscalité dans la gestion de l'entreprise sans rentrer nécessairement dans des approches trop complexes.

Objectif 5.2- Identifier les principaux aspects juridiques.

Contenus : Statut juridique de l'entreprise : différentes formes sociétaires et entreprise individuelle. Statut du foncier : propriété, fermage, mise à disposition. Approche de la transmission de l'entreprise : succession, donation, régimes matrimoniaux. Gestion des risques et assurance.

Recommandations : Il s'agit d'apporter un cadre général qui permette à l'élève de se repérer dans la réalité juridique et d'identifier les acteurs concernés (notaires, SAFER, centres de gestion...).

Objectif 6- Prendre en compte l'organisation administrative de l'entreprise

Mots clés : classement, organisation, bulletin de paie, assurance, emprunt, documents réglementaires (document unique, déclaration de récolte, déclaration de stocks, déclarations de pratiques œnologiques, etc.)

Cet objectif vise à aborder la question de la nécessité pour le chef d'exploitation d'organiser le classement et le suivi des différents documents issus des obligations réglementaires. Il sera abordé de manière transversale.